



Fédération des chambres  
de commerce du Québec

**fccq**

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Mont-Orford : la FCCQ dénonce la campagne de désinformation menée par les opposants au projet**

**Montréal, le 16 mars 2006** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) joint sa voix à celle de la Chambre de commerce et d'industrie de Magog-Orford (CCIMO) pour dénoncer les faussetés véhiculées par les opposants au projet de développement du Mont-Orford. Selon la FCCQ, cette campagne de désinformation ne vise qu'à bloquer ce projet porteur pour l'économie de la MRC de Memphrémagog, où plus de 3 500 emplois dépendent directement de l'industrie touristique.

En constatant que, dans le cadre d'un récent sondage, 76 % des Québécois se sont dits opposés à la vente de la station de ski et du terrain de golf situés dans le Parc du Mont-Orford, la FCCQ se demande sur quels renseignements et sur quelles sources d'information les répondants ont basé leur opinion? Ainsi, afin de remettre les pendules à l'heure et susciter une saine discussion sur les tenants et les aboutissants réels du projet du Mont-Orford, voici quelques faits :

- au cours des années, le gouvernement a injecté plus de 10 millions de dollars dans la station afin de soutenir ses activités déficitaires. Ce sont donc les citoyens qui paient pour ces pertes;
- le projet comporte un investissement de 25 millions de dollars, dont 10 millions seront consacrés afin de le rendre conforme sur le plan environnemental;
- plus de 1 500 emplois seront créés dans la région grâce à ce projet;
- le projet ne représente que 10 % de la superficie actuelle totale du parc et n'altèrera en rien sa vocation actuelle;
- des consultations publiques ont été menées et les audiences du BAPE ont permis d'entendre tous les points de vue;
- 70 % des mémoires déposés dans le cadre des audiences du BAPE ont été favorables à un projet de développement, à la condition qu'il respecte l'environnement;
- le projet de développement immobilier est échelonné sur une période de 15 ans il doit respecter les normes environnementales les plus strictes au Québec;
- la possibilité d'une « expropriation » a été inventée de toute pièce par les opposants au projet afin de faire peur à la population;
- les stations de ski du monde entier ont pour la plupart un développement immobilier au bas des pentes; et
- aucun autre projet n'a été proposé pour assurer le développement durable de la station.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240